



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de l'économie et du travail

PROCÈS-VERBAUX

Séances des 29 novembre et 1^{er} décembre 2005



Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n^o 135
*Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle
et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*

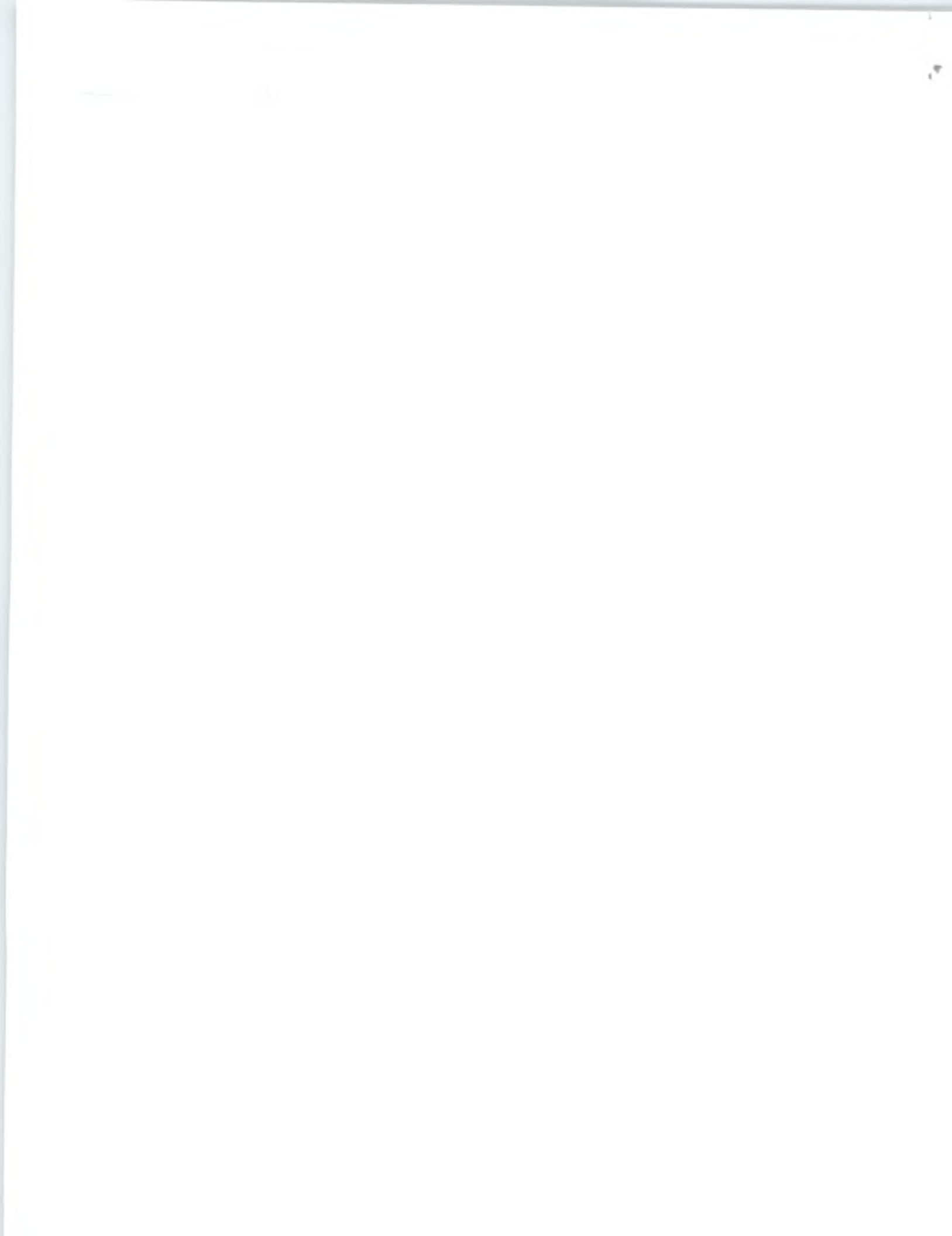


TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 29 NOVEMBRE 2005	1
ORGANISATION DES TRAVAUX	3
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
AUDITIONS.....	3
Confédération des syndicats nationaux-Construction	3
Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec.....	4
Association des entrepreneurs en construction du Québec	4
Corporation des entrepreneurs généraux du Québec	5
Association patronale des entreprises en construction du Québec	5
Corporation des maîtres électriciens du Québec	6
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.....	6
Syndicat québécois de la construction.....	6
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec	7
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction - International	7
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2005	8
ORGANISATION DES TRAVAUX	9
AUDITIONS (SUITE).....	10
Association de la construction du Québec.....	10
Conseil du patronat du Québec.....	10
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec	10
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec - Construction.....	11
Centrale des syndicats démocratiques-Construction	11
REMARQUES FINALES	11
ANNEXES	
I. Ordres du jour	
II. Liste des organismes qui ont été entendus	
III. Document déposé	

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'économie et du travail

Première séance, le mardi 29 novembre 2005

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 135, *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*. (Ordre de l'Assemblée, le 22 novembre 2005)

Membres présents :

M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission

M. Descoteaux (Groulx)
Mme Doyer (Matapédia)

M. Dufour (René-Lévesque), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail
Mme Hamel (La Peltrie)

M. Légaré (Vanier)

M. Lessard (Frontenac), ministre du Travail

M. Mercier (Charlesbourg)

M. Morin (Montmagny-L'Islet)

Mme Richard (Duplessis)

M. Rioux (Iberville)

Autre participant :

M. Dion (Saint-Hyacinthe)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De la Confédération des syndicats nationaux-Construction

M. Ted McLaren, président de la CSN-Construction

M. François Lamoureux, coordonnateur du service juridique de la CSN

M. Yves Côté, coordonnateur de la CSN-Construction

De l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec

- M. Jean St-Hilaire, président
- M. Omer B. Rousseau, vice-président exécutif
- M. Éric Cherbaka, directeur général, division membres et industrie, responsable des relations du travail

De l'Association des entrepreneurs en construction du Québec

- Mme Lyne Marcoux, présidente
- M. Pierre Dion, directeur général

De la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec

- M. Luc Martin, directeur général
- Me Jean-François Dagenais, secrétaire
- M. Luigi Pallotta, vice-président
- M. Réjean Dallaire, membre de l'exécutif

De l'Association patronale des entreprises en construction du Québec

- M. Guido Di Zazzo, président
- Me Jean Ratté, directeur général
- M. Clermont Paquet, vice-président
- Me Marc Baillargeon, conseiller juridique

De la Corporation des maîtres électriciens du Québec

- M. Michel Bergeron, président
- M. Yvon Guilbault, vice-président exécutif
- M. Alain Paradis, vice-président exécutif adjoint

De la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

- M. Richard Fahey, vice-président, Québec

Du Syndicat québécois de la construction

- M. Sylvain Gendron, président
- M. Jean-Claude Bourgault, vice-président

De l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

- M. Alain Robert, président du conseil d'administration
- M. Guy Duchesne, directeur général adjoint
- Me Christian Tétreault, directeur, affaires juridiques

Du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction – International

- M. Pierre Labelle, président-directeur général
- M. Gérard Cyr, vice-président et gérant d'affaires du Local 144
- Me André Dumais, procureur
- M. Jacques Émile Bourbonnais, conseiller juridique
- M. Joe Missori, vice-président et gérant d'affaires du Local 62

La Commission se réunit à 11 h 15 sous la présidence de M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Lessard (Frontenac), M. Dufour (René-Lévesque) et M. Légaré (Vanier) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Confédération des syndicats nationaux-Construction

À 11 h 33, la Commission entend la Confédération des syndicats nationaux-Construction.

M. McLaren présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec

À 12 h 23, la Commission entend l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec.

M. St-Hilaire, M. Rousseau et M. Cherbaka présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

À 13 h 07, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 03, la Commission reprend ses travaux.

Association des entrepreneurs en construction du Québec

À 15 h 05, la Commission entend l'Association des entrepreneurs en construction du Québec.

Mme Marcoux présente le mémoire.

Mme Hamel (La Peltrie) remplace M. le président.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Avec la permission de Mme la présidente, M. Dion, directeur général de l'AECQ, dépose le document coté CET-60 (annexe III).

La discussion se poursuit.

M. Bachand (Arthabaska) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

À 16 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Corporation des entrepreneurs généraux du Québec

À 16 h 08, la Commission entend la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec.

M. Dagenais présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Association patronale des entreprises en construction du Québec

À 16 h 55, la Commission entend l'Association patronale des entreprises en construction du Québec.

M. Di Zazzo présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Mme Hamel (La Peltre) remplace M. le président.

La discussion se poursuit.

Corporation des maîtres électriciens du Québec

À 17 h 47, la Commission entend la Corporation des maîtres électriciens du Québec.

M. Guilbault présente le mémoire.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

À 18 h 16, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 20 heures.

À 20 h 05, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

À 20 h 06, la Commission entend la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

M. Fahey présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et le représentant de l'organisme.

Syndicat québécois de la construction

À 20 h 50, la Commission entend le Syndicat québécois de la construction.

M. Gendron présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Il est convenu de permettre à M. Dion (Saint-Hyacinthe) de prendre part à la séance.

La discussion se poursuit.

À 21 h 34, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 10 minutes.

Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

À 21 h 36, la Commission entend l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec.

M. Robert présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Conseil provincial du Québec des métiers de la construction - International

À 22 h 16, la Commission entend le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction - International.

M. Labelle présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

À 23 h 04, la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,


Lise St-Hilaire

Le président de la Commission,


Normand Jutras

Québec, le 30 novembre 2005

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'économie et du travail

Deuxième séance, le jeudi 1^{er} décembre 2005

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 135, *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*. (Ordre de l'Assemblée, le 22 novembre 2005)

Membres présents :

- M. Jutras (Drummond), président de la Commission
- M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission

- M. Blackburn (Roberval)
- Mme Doyer (Matapédia)
- M. Dufour (René-Lévesque), porte-parole de l'Opposition officielle en matière de travail
- Mme Hamel (La Peltre)
- M. Légaré (Vanier)
- M. Lessard (Frontenac), ministre du Travail
- M. Mercier (Charlesbourg)
- M. Morin (Montmagny-L'Islet)
- Mme Richard (Duplessis)
- M. Rioux (Iberville)

Autre participant :

- M. Grondin (Beauce-Nord)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Association de la construction du Québec

- M. Gaétan Grondin, président
- M. Réjean Tardif, vice-président et directeur général

- M. Louis St-Arnaud, vice-président
- M. François-Mario Lessard, directeur des relations du travail

Du Conseil du patronat du Québec

- Mme Diane Bellemare, vice-présidente à la recherche
- M. Robert Borduas, vice-président, santé, sécurité et relations du travail
- M. Luc Martin, membre du conseil d'administration

De la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

- M. Yves Hamel, président
- M. Robert Brown, directeur général

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec - Construction

- M. Jocelyn Dupuis, directeur général
- M. Richard Goyette
- Me Robert Laurin

Centrale des syndicats démocratiques-Construction

- M. Claude Faucher, vice-président de la CSD
- M. Michel Fournier, président de la CSD-Construction
- M. Robert Toupin, procureur de la CSD-Construction

La Commission se réunit à 11 h 17 sous la présidence de M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITIONS (suite)

Association de la construction du Québec

À 11 h 19, la Commission entend l'Association de la construction du Québec.

M. Grondin et M. Tardif présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Conseil du patronat du Québec

À 12 h 07, la Commission entend le Conseil du patronat du Québec.

M. Mercier (Charlesbourg) remplace M. le président.

Mme Bellemare et M. Borduas présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

M. Bachand (Arthabaska) reprend ses fonctions à la présidence.

À 12 h 50, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 05, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M. Mercier (Charlesbourg).

Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

À 15 h 02, la Commission entend la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec.

M. Bachand (Arthabaska) prend le fauteuil.

M. Hamel et M. Brown présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

M. Jutras (Drummond) prend ses fonctions à la présidence.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec - Construction

À 15 h 53, la Commission entend la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec-Construction.

M. Dupuis présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Centrale des syndicats démocratiques-Construction

À 16 h 47, la Commission entend la Centrale des syndicats démocratiques-Construction.

M. Faucher présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Il est convenu de permettre à M. Grondin (Beauce-Nord) de prendre part à la séance.

La discussion se poursuit.

REMARQUES FINALES

M. Dufour (René-Lévesque) et M. Lessard (Frontenac) font des remarques finales.

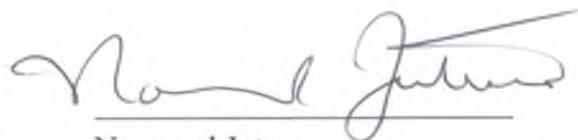
À 17 h 50, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Lise St-Hilaire



Normand Jutras

LS/ml

Québec, le 1^{er} décembre 2005

ANNEXE I

Ordres du jour



Commission de l'économie et du travail

Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 135
*Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle
et la gestion de la main d'œuvre dans l'industrie de la construction*

ORDRE DU JOUR

Le mardi 29 novembre 2005

Salle du Conseil législatif

11 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES DU GROUPE PARLEMENTAIRE FORMANT
LE GOUVERNEMENT

11 h 10 REMARQUES PRÉLIMINAIRES DES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

11 h 20 CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX – CONSTRUCTION

Représentée par : M. Ted McLaren, président de la CSN - Construction
M. Yves Côté, coordonnateur de la CSN - Construction
M. François Lamoureux, coordonnateur du service juridique de
la CSN

12 h 05 ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU
QUÉBEC

Représentée par : M. Jean St-Hilaire, président
M. Omer B. Rousseau, vice-président exécutif
M. Éric Cherbaka, directeur général, division membres et
industrie, responsable des relations du travail

12 h 50 *SUSPENSION*

15 h 00 ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Représentée par : Mme Lyne Marcoux, présidente
M. Pierre Dion, directeur général

15 h 45 CORPORATION DES ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX DU QUÉBEC

Représentée par : M. Luigi Pallotta, vice-président
Me Jean-François Dagenais, secrétaire
M. Réjean Dallaire, membre de l'exécutif
M. Luc Martin, directeur général

16 h 30 ASSOCIATION PATRONALE DES ENTREPRISES EN CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Représentée par : M. Guido Di Zazzo, président
M. Benoit Milette, premier vice-président et trésorier
M. Clermont Paquet, vice-président
Me Jean Ratté, directeur général
Me Marc Baillargeon, conseiller juridique

17 h 15 CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC

Représentée par : M. Michel Bergeron, président
M. Yvon Guilbault, vice-président exécutif
M. Alain Paradis, vice-président exécutif adjoint

18 h 00 *SUSPENSION*

20 h 00 FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

Représentée par : M. Richard Fahey, vice-président, Québec

20 h 45 SYNDICAT QUÉBÉCOIS DE LA CONSTRUCTION

Représenté par : M. Sylvain Gendron, président
M. Jean-Claude Bourgault, vice-président

21 h 30 ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS
TRAVAUX DU QUÉBEC

Représentée par : M. Alain Robert, président du conseil d'administration
Me Gisèle Bourque, directrice générale
M. Guy Duchesne, directeur général adjoint
Me Christian Tétreault, directeur, affaires juridiques

22 h 15 CONSEIL PROVINCIAL DU QUÉBEC DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION
– INTERNATIONAL

Représenté par : M. Pierre Labelle, président-directeur général
M. Gérard Cyr, vice-président et gérant d'affaires du Local 144
M. Joe Missori, vice-président et gérant d'affaires du Local 62
Me André Dumais, procureur

23 h 00 AJOURNEMENT



Commission de l'économie et du travail

Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 135
*Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle
et la gestion de la main d'œuvre dans l'industrie de la construction*

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 1^{er} décembre 2005

Salle du Conseil législatif

11 h 15 ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Représentée par : M. Gaétan Grondin, président
M. Louis-St-Arnaud, vice-président
M. Réjean Tardif, vice-président et directeur général
M. François-Mario Lessard, directeur des relations du travail
M. Pierre Hamel, directeur des affaires juridiques et
gouvernementales

12 h 00 CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

Représenté par : Mme Diane Bellemare, vice-présidente à la recherche
M. Robert Borduas, vice-président, santé, sécurité et relations
du travail
M. Luc Martin, membre du conseil d'administration

12 h 45 *SUSPENSION*

15 h 00 CORPORATION DES MAÎTRES MÉCANICIENS EN TUYAUTERIE DU QUÉBEC

Représentée par : M. Yves Hamel, président
M. Michel Boutin, 1^{er} vice-président
M. Robert Brown, directeur général
M. André Bergeron, directeur général adjoint

15 h 45 FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC-CONSTRUCTION

Représentée par : Me Robert Laurin
M. Jocelyn Dupuis
M. Richard Goyette

16 h 30 CENTRALE DES SYNDICATS DÉMOCRATIQUES-CONSTRUCTION

Représentée par : M. Claude Faucher, vice-président de la CSD
M. Michel Fournier, président de la CSD-Construction
M. Pierre Ross, vice-président de la CSD-Construction
M. Normand Pépin, responsable du service de la recherche de la CSD
M. Robert Toupin, procureur de la CSD-Construction

17 h 15 REMARQUES FINALES DES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

17 h 25 REMARQUES FINALES DU GROUPE PARLEMENTAIRE FORMANT LE GOUVERNEMENT

17 h 35 AJOURNEMENT

ANNEXE II

Liste des organismes qui ont été entendus

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 135,
*Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle
et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*

Liste des organismes qui ont été entendus

Association de la construction du Québec	15M
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec	6M, 6MA
Association des entrepreneurs en construction du Québec	3M
Association patronale des entreprises de construction du Québec	10M
Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec	4M
Centrale des syndicats démocratiques - Construction	14M
Confédération des syndicats nationaux - Construction	2M
Conseil du patronat du Québec	11M
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)	5M
Corporation des entrepreneurs généraux du Québec	9M
Corporation des maîtres électriciens du Québec	8M
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec	13M
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	1M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec-Construction	12M
Syndicat québécois de la construction	7M

ANNEXE III

Document déposé

Document déposé

Commission de la construction du Québec. [Décision 976 sur le litige entre L. Fournier & Fils inc. et la Commission de la construction du Québec, l'Association minière du Québec, l'Association des manœuvres interprovinciaux /AMI (F.T.Q.) et la C.S.N. – Construction.] 21 avril 1997. 27 p. Déposé le 29 novembre 2005.

CET-60

